

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par le Directeur de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages /		
Autres modalités /		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables</i>		
Sessions d'examen L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte d'examens.		
Seconde chance En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
Validation Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, lorsque une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation /		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 1		DROIT												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme LA SARRE												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1																	
UE	S1	UFD11 Fondamental : Droit public français						30	30										
Matière	S1	Droit constitutionnel 1			39	15						A déterminer							
UE	S1	UFD12 Fondamental: Droit privé français						6	6										
Matière	S1	Introduction au droit privé			39	15						A déterminer							
UE	S1	UFD13 Fondamental : Droit privé allemand						6	6										
Matière	S1	Cours Bürgerliches Vermögensrecht 1			56	22						A déterminer							
UE	S1	UFD14 Fondamental : Droit public allemand						4	4										
Matière	S1	Cours Staatsrecht 1			34							A déterminer							
UE	S1	UEO15 Ouverture droit Allemand						4	4										
Matière	S1	Cours Strafrecht 1			34	22						A déterminer							
UE	S1	UEO16 Ouverture franco allemande						2	2										
Matière	S1	Interculturalité, introduction à la pensée juridique comparée			11							A déterminer							
UE	S1	OPTION Facultative																	
		<i>2 matières maximum au choix</i>																	
Matière	S1	CCJ																	
Matière	S1	Langues étrangère																	
Matière	S1	Tutorat																	
Matière	S1	Sport																	
Matière	S1	Matière à valider par le CJFA																	
Semestre	S2	SEMESTRE 2																	
UE	S2	UFD21 Fondamental :Droit public français						30	30										
Matière	S2	Droit constitutionnel 2			39	15						A déterminer							
UE	S2	UFD22 Fondamental : Droit privé français						8	8										
Matière	S2	Droit civil : Famille			39	15						A déterminer							
UE	S2	UFD23 Fondamental : Droit privé allemand						6	6										
Matière	S2	Cours Bürgerliches Vermögensrecht 2			56	22						A déterminer							
UE	S2	UEO24 Ouverture droit public allemand						5	5										
Matière	S2	Staatsrecht 2 (Grundrechte)			34							A déterminer							
UE	S2	UEO25 Ouverture droit allemand						1	1										
Matière	S2	Relations internationales			26							A déterminer							
UE	S2	UEO26 Ouverture droit allemand						2	2										
Matière	S2	Strafrecht 2			34							A déterminer							
UE	S2	OPTION Facultative																	
		<i>2 matières maximum au choix</i>																	
Matière	S2	CCJ																	
Matière	S2	Langues étrangère																	
Matière	S2	Tutorat																	
Matière	S2	Sport																	
Matière	S2	Matière à valider par le CJFA																	

Enseignements et évaluations organisés par l'Université de LA SARRE

LICENCE 2		DROIT												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance			
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme LA SARRE												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal					
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée				
Semestre	S1	SEMESTRE 3																				
UE	S1	UFD31 Fondamental : Droit public français																				
Matière	S1	Droit administratif			39	15																
UE	S1	UFD32 Fondamental: Droit privé français																				
Matière	S1	Droit civil : obligations 1			39	15			8	8												
UE	S1	UFD33 Fondamental : Droit privé allemand																				
Matière	S1	Schuldrecht 1			56																	
Matière	S1	Droit des biens			22																	
UE	S1	UEQ34 Ouverture public allemand																				
Matière	S1	Europarecht			44																	
Matière	S1	Verwaltungsrecht			44																	
UE	S1	OPTION Facultative																				
		<i>2 matières maximum au choix</i>																				
Matière	S2	CCI																				
Matière	S2	Langues étrangère																				
Matière	S2	Tutorat																				
Matière	S2	Sport																				
Matière	S2	Matière à valider par le CJFA																				
Semestre	S2	SEMESTRE 4																				
UE	S2	UFD41 Fondamental : Droit public français																				
Matière	S2	Droit administratif 2			39	15																
UE	S2	UFD42 Fondamental: Droit privé français																				
Matière	S2	Droit des obligations			39	15			8	8												
UE	S2	UFD43 Ouverture droit français																				
		Droit des affaires																				
Matière	S2	Histoire du droit et des institutions			30																	
UE	S2	UEQ44 Fondamental Droit français																				
Matière	S2	Procédure pénale			22																	
Matière	S2	Droit pénal			30																	
UE	S1	OPTION Facultative																				
		<i>2 matières maximum au choix</i>																				
Matière	S2	CCI																				
Matière	S2	Langues étrangère																				
Matière	S2	Tutorat																				
Matière	S2	Sport																				
Matière	S2	Matière à valider par le CJFA																				

Enseignements et évaluations
organisées par l'Université de LA
SARRE

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double diplômes internationaux - Programme La Sarre									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 5				30	30	Oui	Oui						
PARCOURS DROIT CIVIL CARRIERES JUDICIAIRES															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil des biens TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			2,5	Non	Oui						
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
Matière	S1	Sachen- und Kreditversicherungsrecht	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	3H maximum
PARCOURS DROIT PUBLIC															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif des biens TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
Matière	S1	Sachen- und Kreditversicherungsrecht	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	3H maximum

Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
PARCOURS INTERNATIONAL ET EUROPEEN															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL			5,5	5,5	Oui	Oui							
Matière	S1	Droit européen matériel CM	33			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit européen matériel TD		13.5		2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES			5,5	5,5	Oui	Oui							
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13.5		2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
Matière	S1	Sachen- und Kreditversicherungsrecht	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	3H	Ecrit	3H maximum	
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
PARCOURS SOCIAL															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles)			5,5	5,5	Oui	Oui							
Matière	S1	Droit du travail 1 CM	33			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit du travail 1 TD		13.5		2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES			5,5	5,5	Oui	Oui							
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	33			3		Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD		13.5		2,5		Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	

Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE															
Matière	S1	Sachen- und Kreditversicherungsrecht	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	3H maximum		
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES															
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4.5													
		BONIFICATIONS (voir annexe)															
PARCOURS AFFAIRES																	
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES															
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES															
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	33				5,5	5,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD		13.5				2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS															
Matière	S1	Droit civil des biens CM	33					3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit civil des biens TD		13.5				2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES															
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33				4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33				4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)	33				4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33				4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE															
Matière	S1	Sachen- und Kreditversicherungsrecht	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	3H maximum		
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES															
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4.5													
		BONIFICATIONS (voir annexe)															
Semestre	S2	SEMESTRE 6															
PARCOURS DROIT CIVIL ET CARRIERES JUDICIAIRES																	
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES															
UE	S2	DROIT CIVIL 1 (droit patrimonial de la famille : transmission légale)															
Matière	S2	Droit civil 1 CM	33					5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit civil 1 TD		13.5					2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (régime des obligations et de la preuve)															
Matière	S2	Droit civil 2 CM	33						3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit civil 2 TD		13.5					2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES															
UE	S2	DROIT JUDICIAIRE PRIVE (sans TD)	33				4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)	33				4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
UE	S2	DROIT DU TRAVAIL 2 (relations collectives) (sans TD)	33				4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
UE	S2	Internationales und europäisches Recht	33				4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE															
UE	S2	Méthodologie du mémoire de recherche en droit comparé		13.5			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES															
UE	S2	Compétences informationnelles		4.5			1	1									
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)															
PARCOURS DROIT PUBLIC																	
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES															
UE	S2	CONTENTIEUX ADMINISTRATIF															
							5,5	5,5	Oui	Oui							

